

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE DAUPHIN**

*PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL*  
*du Mardi 24 septembre 2024 à 18h30*  
*Salle du Conseil Municipal*

**Conseillers présents**

Mme BERTIN Michèle, Mr GASPARIN Michel, Mr FREUDENREICH Jean-Luc, Mr PATIMO Marc,  
Mr RODI Alain, Mme LAFAURIE Nadine, Mme CHANUSSOT Nathalie & Mr FERRY Jean-Marc

**Conseiller absent représenté**

Mr LASNE Patrice pouvoir à Mme BERTIN Michèle

**Conseillers absents**

Mr RICхарME Thierry

Mme DENIS Camille

Mr EXUBIS Quentin

***Monsieur GASPARIN Michel est élu secrétaire de séance à l'unanimité.***

Le compte rendu du 29 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

1. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023
2. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023
3. Restauration scolaire et accueil périscolaire
4. Travaux Centre Ancien
5. Amende de Police 2024
6. Soirée Contes - Largo
7. Stationnement gênant
8. Classement voirie communale
9. Rénovation énergétique Salle polyvalente - Aide état
10. Réforme des redevances au 1<sup>er</sup> janvier 2025
11. Ecole travaux fenêtres
12. Écritures comptables
13. Contrat de maintenance station de pompage
14. Contrat entretien chaudière
15. Acte administratif commune/CCHPPB
16. Contrat de Prévoyance
17. Vacance d'emploi
18. Participation communale Opération façades VCC
19. Désaffiliation C.D.G de la mairie de Manosque
20. France ruralités revitalisation
20. Questions diverses

### 1. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023

**Madame le Maire** présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2023 avec un très bon rendement suite aux travaux engagés par la commune et aux fuites d'eau maîtrisées.  
**Adopté à l'unanimité.**

### 2. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023

**Madame le Maire** présente le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de l'année 2023.  
**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Restauration scolaire et accueil périscolaire

**Madame le Maire** informe que le traiteur en charge de la restauration scolaire a augmenté son tarif à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**Madame le maire** propose les tarifs suivants :

#### Tarifs du repas Restauration scolaire

Tarif du repas enfant résidant à Dauphin	Tarif du repas occasionnel enfant résidant à Dauphin	Tarif du repas enfant résidant à l'extérieur de DAUPHIN
2.60 €	3.40 €	4.70 €

**Adopté à l'unanimité applicable au 1er Novembre 2024.**

Le tarif du service d'accueil périscolaire avec goûter fourni reste inchangé.

**Adopté à l'unanimité.**

### 4. Travaux Centre Ancien

**Madame le Maire** informe que le programme comporte un crédit supplémentaire qui sera affecté en investissement.

**Adopté à l'unanimité.**

### 5. Subvention - Amendes de Police 2024

**Madame le Maire** a demandé une subvention au titre des « amendes de police année 2024 » d'un montant de 21 663.55 € pour un programme concernant la sécurité.

**Adopté à l'unanimité.**

### 6. Soirée Contes Largo

**Madame le Maire** indique que suite à l'accord de principe favorable émis par le Conseil Municipal concernant la demande de Largo, la Commune attribue 300 euros à l'association LARGO pour la soirée contes du mois de juillet 2024.

**Attribuée à l'unanimité.**

### 7. Stationnement gênant

**Madame le Maire** donne lecture de la demande d'une administrée qui rencontre un problème de stationnement gênant devant son habitation.

Après débat aucune solution n'a été trouvée à ce jour. Une étude sera diligentée.

### 8. Classement voirie communale

**Madame le Maire** informe que le bureau d'étude ADS. Com a été mandaté par la C.C.H.P.P.B. pour le recensement et le classement des voies communales et des chemins ruraux. **Adopté à l'unanimité.**

## 9. Rénovation énergétique Salle polyvalente - Aide état

**Madame le Maire** informe qu'il convient de reprendre les délibérations concernant le plan de financement pour le projet de réhabilitation de la salle polyvalente suite à la demande de la préfecture.

Les demandes de DETR, fonds verts et fonds Européens sont à renouveler.

**Le nouveau plan de financement est adopté à l'unanimité.**

**Madame le Maire** informe que suite à la commission d'appel d'offre certains lots étant infructueux l'appel d'offres est relancé.

## 10. Réforme des redevances au 1<sup>er</sup> janvier 2025

**Madame le maire** donne lecture du décret 2024\_787 du 9 juillet 2024 portant modifications des dispositions relatives aux redevances des agences de l'eau. Les principales mesures de ce décret sont :

La création de trois nouvelles redevances qui remplacent la redevance pollution domestique et de la modernisation des réseaux de collecte par une redevance pour consommation d'eau potable et deux redevances pour performance : la redevance pour performance des réseaux d'eau potable et la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif. Les assujettis à ces deux redevances pour performance seront les collectivités.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11. École travaux fenêtres

**Madame le Maire** fait part du devis reçu pour le remplacement des films sur les vitres de l'école et propose de demander des informations plus précises avant de prendre une décision lors du prochain conseil municipal.

## 12. Écritures comptables

**Madame le Maire** demande d'ajuster des écritures pour crédits supplémentaires et abonder les programmes d'investissement.

**Adopté à l'unanimité.**

## 13. Contrat de maintenance station de pompage

**Madame le Maire** donne lecture du nouveau contrat d'entretien électromécanique de la station de pompage et de la station d'épuration auprès de la société SOPEI pour un montant global annuel de 5 714,00 € ht.

**Adopté à l'unanimité.**

## 14 Contrat entretien chaudière

**Madame le Maire** donne lecture du nouveau contrat d'entretien des chaudières souscrit auprès de la société EVOLE énergies pour un montant de 1090.00 HT. Cette charge d'entretien sera facturée à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 aux locataires concernés pour un montant de 10,84 € ht par mois.

**Adopté à l'unanimité.**

## 15. Acte administratif commune/CCHPPB

**Madame le MAIRE** propose d'acquérir à la C.C.H.P.P.B. la salle de la forge et le logement cadastrés section C n°9 pour l'euro symbolique.

**Adopté à l'unanimité.**

## 16. Contrat de Prévoyance

**Madame le Maire** explique que le Centre de Gestion a souscrit un contrat d'assurance prévoyance collectif auprès de la société RELEYNS MUTUAL INSURANCE et propose de fixer à 10.00 € la participation mensuelle brute de la collectivité par agent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Adopté à l'unanimité.**

## 17. Vacance d'emploi

**Madame le maire** informe qu'une demande de vacation a été faite auprès du Centre de Gestion. Des demandes d'emploi ont été reçues en mairie.

## 18. Participation communale Opération façades V.C.C

**Madame le Maire** propose d'inscrire la somme de 5000,00 € au budget de la commune pour l'attribution financière aux administrés qui en ont fait la demande aux Villages et Cités de Caractères pour les travaux de rénovation « opérations façades et toiture ».

**Adopté à l'unanimité.**

## 19. Désaffiliation C.D.G de la mairie de Manosque

**Madame le Maire** propose de reporter le vote ultérieurement.

## 20. France ruralités revitalisation

**Madame le Maire** donne lecture de la réforme des zones de revitalisation rurale adoptée en loi des finances .Après débat **Madame le Maire** propose de demander plus d'informations.

**Reporté à l'unanimité.**

## 21. Questions diverses

### STADE

**Madame le Maire** informe que des actes de vandalismes ont été perpétrés sur les bâtiments du stade et déplore ces événements.

### Orange

**Monsieur Freudenreich** informe les élus de la réunion du mardi 10 septembre 2024 en visio-conférence avec Orange et explique que le déploiement de la fibre sur la commune se poursuit.

### Transports

**Madame le Maire** informe que les arrêts de bus dépendent de la Région. Les doléances des administrés seront remontées à l'hôtel de Région.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H40

Vu par Nous, Maire de la Commune de DAUPHIN pour être affiché le 1<sup>er</sup> octobre 2024 conformément aux prescriptions de l'article L.121.17 du Code des Communes.

A Dauphin, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

**Le Maire, Michèle BERTIN**



**Le Secrétaire, Michel GASPARIN**

